

Le 29 août 2011

**COMPTE RENDU DE REUNION DE LA COMMISSION DE
RESTAURATION SCOLAIRE**

DU 23 JUIN 2011

La séance débute à 18h30

I – La pause méridienne à deux heures en restauration élémentaire pour septembre 2012

Madame JEDRZEJEWSKI informe la commission de restauration scolaire de l'évolution de l'étude de faisabilité qui avait fait l'objet d'un débat en bureau municipal le 26 janvier dernier.

Elle rappelle que l'accueil des enfants le matin aux ADL reste possible à partir de 7 heures, que le temps de restauration scolaire passerait à 2 heures pour les élémentaires soit de 11h30 à 13h30, temps pendant lequel pourraient être développées des activités éducatives ; l'école se terminerait à 16h30.

Les objectifs sont d'accueillir tous les enfants à la restauration scolaire, (actuellement 65 % des enfants déjeunent à la restauration), de supprimer les 30 minutes de temps pédagogique pris à l'école pour la restauration maternelle, de faire bénéficier un maximum d'enfant aux ateliers conduits par les animateurs.

Un état des lieux de faisabilité technique a été effectué par Mesdames CERNO et MOSCONE entre le 15 mars et le 6 mai 2011, sur la base de la prise en compte des espaces couverts et chauffés et sur les capacités d'accueil maximales pendant la première et la deuxième heure. La simulation s'est appuyée sur les chiffres de fréquentation maximale observés durant l'année.

Le résultat fait apparaître une possibilité de mise en place de cette pause méridienne sur la majorité des écoles élémentaires excepté pour :

- le groupe scolaire Henri-Wallon,
- l'élémentaire Pasteur,
- des difficultés sur Karl-Marx et Joliot Curie maternelle.

D'autre part, les structures municipales environnantes à l'école pourraient être utilisées, par exemple sur G. Sand élémentaire : le gymnase ou encore le centre social E.Candon situé à proximité de l'école élémentaire Robert Lebon.

Madame AMROUSSI s'interroge sur la sécurité en terme d'encadrement des enfants et sur l'intérêt d'allonger la pause méridienne ? Ce dernier point interroge également Madame MARTIN.

En terme d'encadrement Madame JEDRZEJEWSKI précise qu'en maternelle il y a actuellement le nombre d'encadrant nécessaire avec des pointes de recrutement sur la période hivernale, en élémentaire il faudra recruter 27 postes de vacataires supplémentaires. Si les enfants doivent sortir à l'extérieur, le taux d'encadrement sera le même que pour les sorties scolaires. L'intérêt de l'allongement permettra à des enfants de bénéficier de loisirs praticables de suite, toutefois il reste à travailler sur les trajets, les durées et les activités proposées.

Madame AMROUSSI demande si la rénovation des préaux à Joliot-Curie élémentaire a été prise en compte ?

Madame JEDRZEJEWSKI confirme que cela a été acté et que la liste des investissements sur les bâtiments doit être prise en compte; Karl Marx maternelle est en attente d'une estimation financière.

Elle présente les différentes activités qui pourraient être mises en place sur la base des propositions des responsables fonctionnels : jeux de société, de construction, ciné club, atelier échec, relaxation, activités de prévention et initiation aux premiers secours, partenariat avec la médiathèque etc... des animations d'éducation nutritionnelle pourraient avoir lieu sur le temps du midi.

Madame JEDRZEJEWSKI informe la commission qu'elle a rencontré les présidents d'APE lundi 20 juin pour leur présenter le projet pause méridienne.

Elle annonce que l'aide personnalisée est susceptible d'être positionnée sur le temps du midi de préférence entre 12h45 et 13h20 selon les recommandations de Madame DIALLO, Inspectrice de l'éducation nationale, qui souhaiterait que ce dispositif soit destiné aux enfants de cycle III, sous la forme d'activité de prévention, plutôt que de remédiation.

Madame JEDRZEJEWSKI n'est pas favorable au positionnement de l'aide personnalisée sur le temps du midi, toutefois cela reste au choix des enseignants. On ne peut leur imposer un horaire.

Madame TAGLIAFERRI demande ce qui sera proposé aux enfants qui ne mangent pas à la restauration scolaire et qui bien souvent attendent devant la porte de l'école bien avant 13h30 ?

Ce point a été abordé par deux directions d'écoles, Madame JEDRZEJEWSKI pense qu'il faudra étudier par site la situation des enfants qui ne déjeunent pas. Dans le cas de Robert Lebon, un partenariat est à réfléchir avec le centre social Eugène CANDON. Elle rappelle que le maintien de la restauration en élémentaire à 1h30 n'est pas possible car il y a une montée en puissance des inscriptions et qu'on ne peut pas interdire l'accès à un enfant à la cantine ; cela est formellement interdit (jurisprudence existante).

La position du gouvernement sur la mise en place d'une semaine d'école à 4,5 jours n'est pas encore connue.

Une consultation sur la pause méridienne à 2 heures aura lieu par l'intermédiaire des conseils d'écoles du mois de novembre 2011, qui rendront un avis. En effet, des contraintes d'ordre technique : mouvement des enseignants et mise en place des partenariats justifient ce point à l'ordre du jour dans les meilleurs délais.

Des actions de formations sont prévues en direction du personnel encadrant et une réflexion est engagée sur le poste de responsable fonctionnel de la restauration scolaire.

Madame AMROUSSI demande s'il n'est pas possible de lancer une consultation auprès des parents d'élèves lors des inscriptions de rentrée à la restauration scolaire car peut être qu'avec le passage à deux heures des enfants déjeunent à la maison. Elle demande si des visites sont prévues sur des villes qui ont déjà mis en place la pause méridienne à 2 heures ?

Madame CERNO rappelle que demain il y a une visite de prévue entre 12h et 14h sur une école du Kremlin-Bicêtre. Elle renouvelle son invitation auprès des membres de la commission de restauration scolaire. D'autres visites seront prévues ultérieurement.

II – La formation du personnel vacataire surveillant de la restauration scolaire

Madame MOSCONE précise que les formations du personnel vacataire de la restauration scolaire ont commencé, 3 sessions ont eu lieu les 29 avril; 13 mai et 23 juin 2011. D'autres formations auront lieu fin 2011.

Ces formations **sur l'alimentation de l'enfant** sont dispensées par les diététiciennes de la semgest.

Par la suite, des formations seront mises en place autour de la gestion d'un groupe d'enfants en activité. Il est envisagé de solliciter les FRANCAS du Val de Marne pour animer ces formations.

Pour rappel les formations sur la pause méridienne pour le personnel : animateurs, ATSEM, personnel communal débuteront à l'automne 2011 et seront dispensées par le CNFPT (cf compte rendu du 3/03/2011).

Madame TAGLIAFERRI se demande comment les absences du personnel encadrant vont être gérées ?

Madame JEDRZEJEWSKI annonce que des moyens financiers supplémentaires seront accordés. Elle souhaite aussi mettre un terme à une rumeur qui laisse supposer que les enseignants seraient évincés des surveillances de restauration scolaire ou encore pour les directions des écoles, de la responsabilité fonctionnelle. De même, aucun site pilote ne sera désigné à titre expérimental ; si la décision d'allongement de la pause méridienne est prise, ce sera pour l'ensemble des écoles de la ville.

III – Le retour du 5ème composant au menu des écoles et des Accueils de Loisirs maternels

La ville a entendu les remarques des ADL, parents d'élèves et directions des écoles qui alertaient sur le fait que des enfants sortaient de table en ayant faim, puisqu'ils ne pouvaient plus se rattraper sur le fromage au cas où le plat principal n'était pas consommé. Le passage à 4 composants permettait de limiter le gâchis, mais il n'était pas souhaité que cela se fasse au détriment des enfants.

La possibilité de réintroduire le 5ème composant a été étudiée avec les orientations suivantes : pas de coût supplémentaire pour la ville, ni pour les familles ; il en résulte que la Semgest prend à sa charge le coût supplémentaire. Ainsi, le 5ème composant pour les enfants de maternelle, comme pour les adultes qui les encadrent, est réintroduit à compter du 1er juillet 2011.

Cela a été validé par le conseil municipal du 23 juin.

En ce qui concerne le BIO, il reste servi 3 fois par semaine en alternance, soit en entrée soit en dessert, y compris sur le temps ADL.

La Semgest est en contact avec un fournisseur de yaourt fermier Bio. Ce produit sera proposé au goûter des enfants pour la première fois vendredi 24 et lundi 27 juin 2011. Par la suite, il est prévu de se fournir à proximité pour les fruits (pomme, poire etc..)

IV – La politique tarifaire

Il n' y aura pas d'augmentation du prix des repas facturés aux familles, ni à la ville, au 1er septembre 2011 alors que le prix des produits alimentaires augmente.

Les tarifications des autres activités augmenteront de 1,25 % alors que le coût de la vie a augmenté de 2 %.

V – Retour sur les suspicions de TIAC pour les écoles élémentaires Louis Pasteur et George Sand élémentaire

La piste de l'intoxication alimentaire a été écartée. Après ses investigations épidémiologiques l'Agence Régionale de la Santé a conclu à une épidémie d'origine virale. Pour rappel, des prélèvements ont été effectués sur les plats témoins mais aussi sur l'eau proposée aux enfants. Des mesures ont été prises par la ville pour renforcer le ménage sur l'école élémentaire Pasteur, établissement où il y a eu le plus de cas d'enfants malades signalés.

VI – Information sur la désinfection des végétaux en restauration collective (suite à la bactérie E-Coli)

Avant d'être proposé aux enfants, les végétaux sont débactérisés à l'eau chlorée, puis rincés dans différents bains de trempage. Cette décontamination systématique des produits permet de garantir des produits exempts de germe pathogène.

- 5 -

VII – Choix de la semaine à thème en 2012

Le thème retenu est : **les régions de France et leurs spécialités culinaires**. La semaine à thème aura lieu en mai 2012 (dates à préciser)

En 2010, 203 animations d'éducation nutritionnelle ont été réalisées, conformément à la demande de la DSP. Cependant, on peut noter que la demande est bien plus importante d'année en année car les animations ont rencontré un grand succès. Il n'est pas possible de répondre à toutes les demandes et les diététiciennes s'efforcent de répondre au moins à une demande par enseignant

En début d'année chaque direction des écoles reçoit un catalogue L'enseignant intéressé fait alors une demande auprès des diététiciennes de la Semgest.

On notera l'initiative des élèves de Cm2 de l'école élémentaire G Sand qui ont élaboré, avec l'aide d'une diététicienne, 12 menus différents pour l'année scolaire 2011/2012 dont le premier sera servi le 1er juillet 2011. Cela permettra en effet à ces élèves de CM2 de découvrir la mise en menu de leur proposition avant qu'ils n'entrent au collège.

Les parents d'élèves demandent si cela pourrait se généraliser à toutes les écoles ? Marie-Noelle Haye précise que cela risque d'être difficile à mettre en place si il y a trop de demandes. Il faut qu'il y ait une réelle motivation de la part des élèves.

Les repas à thème :

Fête Juive (Rosh Hashana) : 30 septembre 2011

Noël : jeudi 15 décembre 2011

Nouvel an chinois : lundi 23 janvier 2012

Fête musulmane (Mawlid an Nabi) : vendredi 3 février 2012

Pâques : jeudi 12 avril 2012

Madame TAGLIAFERRI souhaite aborder la qualité des repas : pas assez de sauce dans les plats, trop de baguettes au goûter, demande de plus de viennoiseries etc..

Concernant la qualité des repas, à la demande de la ville, la semgest à fait un rappel au fournisseur sur la découpe des crudités.

Il est rappelé que les repas sont dégustés chaque jour par les diététiciennes.

Marie-Noelle Hays précise que les diététiciennes appliquent les règles du GEMRCN qui recommande entre autres de la baguette au goûter dans la semaine 2 à 3 fois par semaine.

Monsieur DELMONT précise que fin 2011 sera mis en place à l'attention des élèves, un baromètre du goût qui consiste en une évaluation de la qualité des repas. La grille d'évaluation sera présentée ultérieurement aux membres de la commission.

IV- DIVERS

La semaine portes ouvertes à la semgest a eu lieu du mercredi 11 au samedi 14 mai 2011;

ci - dessous un tableau récapitulatif des visites :

ECOLES	Nbre d'adultes	Nbre d'enfants
Jean Vilar élémentaire	2	2
Louis Pasteur élémentaire	5	4
Joliot Curie maternelle	1	1
Joliot Curie élémentaire	4	1
Henri-Wallon	6	10
George Sand	3	4
Marcel Cachin	4	4
Les Hautes - Bruyères	5	4
Robert Lebon	1	1
TOTAUX	32	32

* * * * *

Prochaine réunion de la commission scolaire en **Novembre 2011** à l'école **élémentaire George Sand**.

Fin de séance : 21h30

Liste des présents et excusés

à la commission de restauration scolaire du 23 juin 2011

Madame Sonia JEDRZEJEWSKI	Adjointe au Maire chargée de la restauration scolaire
Madame Pascale MONFORT-CERNO	Directrice de l'Education
Madame Christelle TAGLIAFERRI -PETRI	FCPE Robert-Lebon
Madame ROSELLI	FCPE Robert-Lebon
Madame FERREIRA	FCPE Robert-Lebon
Madame MARTIN Isabelle	FCPE George Sand
Monsieur Pascal DELMONT	Directeur Général de la SEMGEST
Madame Marie-Noelle HAYE	Responsable Restauration Collective SEMGEST
Madame Audrey BREMOND	Responsable qualité SEMGEST
Mademoiselle Marie CARVAL	Diététicienne SEMGEST
Madame Isabelle MARTIN	FCPE George Sand
Madame Frédérique ZOUZOUA	Directrice de l'école élémentaire Jean-Vilar
Madame Nora AMROUSSI - OUCHAOUI	FCPE Joliot-Curie
Madame Florence REMOND	FCPE Robespierre
Monsieur Laurent GALLOO	AAPE Robespierre

Excusés :

Madame Annie DELMAS	Directrice de l'école maternelle Robespierre
Madame Magui HENRY	Directrice de l'école maternelle et élémentaire des Hautes-Bruyères
Madame Marine SEGALIN	FCPE Pasteur
Monsieur BUSCHBAUM	Directrice Général Adjoint chargé des services d'accueils aux habitants